

**DIRECTEUR en REP +**  
**Ecole «Cordier Maternelle» BEZIERS**  
Poste à profil (PAP)

FICHE DE POSTE  
ANNEE 2017

IDENTIFICATION DU POSTE	PLACE DU POSTE	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, le directeur d'une école située au sein du réseau d'éducation prioritaire renforcé, exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur (<i>Référentiel métier des directeurs d'école, NOR : MENE1428315C, circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014, MENESR - DGESCO B3-3</i>), avec des spécificités propres à ce dispositif et dans la logique du référentiel de l'éducation prioritaire (<a href="http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html#Un_référentiel_pour_l'éducation_prioritaire">http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html#Un_référentiel_pour_l'éducation_prioritaire</a>).</p>
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL	<p>La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite, avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés.</p> <p>Les missions du directeur d'école en REP+ s'inscrivent dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire mise en œuvre à la rentrée 2015.</p>
	MISSIONS	<p>→ Il travaille au sein d'une équipe pluri et inter-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du REP+ et avec les partenaires associés, au regard du référentiel de l'éducation prioritaire.</p> <p>→ Force de proposition, il participe à la mise en œuvre des innovations pédagogiques définies dans le contrat d'objectifs du réseau REP+.</p> <p>→ Il impulse et accompagne une dynamique pédagogique et éducative favorisant l'articulation entre le projet du REP+ et le projet d'école.</p> <p><b>Ces actions sont définies dans une lettre de mission répondant à la spécificité du contexte d'exercice par l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription.</b></p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en les inscrivant dans les repères du référentiel pour l'éducation prioritaire.</li> <li>- Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation REP+ dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école.</li> <li>- Piloter ou accompagner les différents dispositifs d'aide aux élèves, internes ou externes à l'éducation nationale et inscrits dans le territoire.</li> <li>- Participer aux différentes réunions du comité de pilotage du REP+ et contribuer activement à ses travaux dans une perspective de liaison inter degré renforcée.</li> <li>- Élaborer et renseigner les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription et le coordonnateur de réseau. Il les renseigne.</li> <li>- Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation notamment en lien avec le contrat de ville et les programmes de réussite éducative.</li> </ul>
	COMPÉTENCES	<p>→ L'animation pédagogique d'une équipe enseignante intervenant auprès d'élèves en difficulté scolaire impose un ancrage didactique et pédagogique avéré.</p> <p>→ La détention d'un CAFIPEMF est de nature à représenter une réelle valeur ajoutée à la candidature.</p> <p>→ La maîtrise des TUIC afin d'utiliser aisément les outils numériques et application mise à disposition pour assurer le pilotage pédagogique sera-t-il de l'école</p> <p>→ une bonne connaissance du système éducatif, du référentiel de l'éducation prioritaire et des dispositifs associés existants ou innovants</p> <p>→ une capacité à travailler en équipe, à communiquer efficacement et à se former afin de proposer aux équipes un appui pédagogique</p> <p>→ une expérience d'enseignement d'éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée</p>
E AD MIN	PRÉ-REQUIS (diplômes ou	<p>L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles. Une expérience en éducation prioritaire est vivement attendue.</p>

	<b>expérience)</b>	
	<b>NOMINATION</b>	Participation au mouvement. Passage devant une commission. Affectation à titre définitif.
	<b>RÉGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	<b>RÉGIME DE CONGÉS</b>	Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	<b>RÉGIME INDEMNITAIRE</b>	Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de directeurs ainsi qu'aux indemnités liées à l'exercice en réseau d'éducation prioritaire.
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	<b>CONTACT</b>	<b>IEN de la circonscription : Gérard VIRGILI</b>

### CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

#### 1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité

- Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier
- Connaissances de l'éducation prioritaire, enjeux, finalités, évolutions
- Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
- Connaissances de la politique de la ville
- Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel

#### 2. Dans le domaine pédagogique

- Connaissances de l'organisation des enseignements
- Capacité à animer et à fédérer une équipe
- Capacité à organiser un travail en réseau

#### 3. Dans le domaine administratif

- Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer
- Maîtrise des outils bureautique et numériques
- Capacité à élaborer des outils de pilotage

#### 4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

- Capacités à travailler en équipe
- Capacités à l'adaptation
- Qualité de l'expression
- Aptitude à la communication
- Capacités d'écoute
- Sens de la représentation du système éducatif
- Sens des responsabilités et de l'initiative
- Capacité à fédérer

